



CONCEPTION, ANIMATION ET REALISATION D'UNE EVALUATION LEADER 2014-2020

Rapport de l'enquête en ligne auprès des porteurs de projets et des
membres des comités de programmation

Rapport d'évaluation final – Mars 2022



SOMMAIRE

1. RAPPORT D'ENQUETE EN LIGNE AUPRES DES PORTEURS	3
1. Objectifs, modalités d'enquête et répondants	3
2. Description de l'échantillon	3
3. Mise en œuvre de la programmation LEADER	5
4. Réalisations, résultats et effets des projet(s) soutenus(s) par LEADER	15
5. Satisfaction, pistes et perspectives.....	27
6. RETOURS QUALITATIFS ET PISTES D'AMELIORATION	28
7. ANNEXES.....	31
2. RAPPORT D'ENQUETE EN LIGNE AUPRES DES MEMBRES DES COMITES DE PROGRAMMATION.....	32
1. Objectifs, modalités d'enquête et répondants	32
2. Description de l'échantillon	33
3. Cohérence des stratégies.....	34
4. Participation / implication dans le comité de programmation	36
5. Avis sur les impacts et la plus-value du LEADER sur le territoire	43
6. Perspectives	46
7. Annexe :	48

1. RAPPORT D'ENQUETE EN LIGNE AUPRES DES PORTEURS

1. Objectifs, modalités d'enquête et répondants

Les objectifs de l'enquête

Le groupement Eurêka 21 ,Teritéo et Boréal- a été missionné par les 7 GAL de Picardie pour conduire étude évaluative relative à la mise en œuvre de leur programme LEADER 2014-2020

Dans ce cadre, une grande enquête a été menée auprès des porteurs de projets bénéficiaires d'aides Leader.

Elle visait notamment à recueillir le regard des participants sur :

- L'accompagnement technique et financier apporté aux projets aidés ;
- L'efficacité de la mise en œuvre ;
- L'attractivité des programmes ;
- Les résultats et effets des projets soutenus sur le territoire.

Modalités d'enquête

Cette enquête autoadministrée en ligne a été diffusée par mail auprès des porteurs de projets bénéficiaires d'aides Leader le 09/12/2021 et clôturée le 17/01/2022. 3 relances mails ont été effectuées les 16/12/2021, 05/01/2022 et 13/01/2022.

Les contacts des bénéficiaires ont été directement récupérés auprès des GAL soit 232 contacts valides.

2. Description de l'échantillon

Au total, **105 répondants** (réponses les plus complètes) ont complété cette enquête (le nombre de réponse varie toutefois d'une question à une autre) soit un **taux de retour de 45 %**.

Une majorité de structures privées

Rappel de la question : Quel type de structure représentez-vous ?

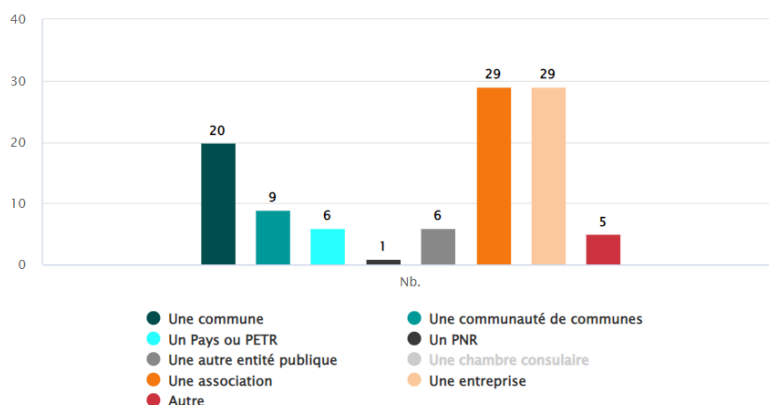
Parmi les 105 répondants à cette question, **55% représentent une structure privée.**

Les associations et entreprises représentent chacune d'entre-elles 27 % des répondants. **Ce sont les types de structures porteuses qui ont le plus contribuées à l'enquête.**

Les collectivités (communes et communauté de communes) représentent 27 % : 19 % de communes et 8 % de communauté de communes).

Cette structuration, avec **une prépondérance des entreprises et associations parmi les répondants**, se retrouve sur l'ensemble des GAL. Les GAL PETR Cœur des Huats de France et du Pays Compiègnois présentent une situation toutefois plus diversifiées avec une plus forte représentativité des communes et pays/ PETR.

Type de structure porteuse de projet Leader répondante

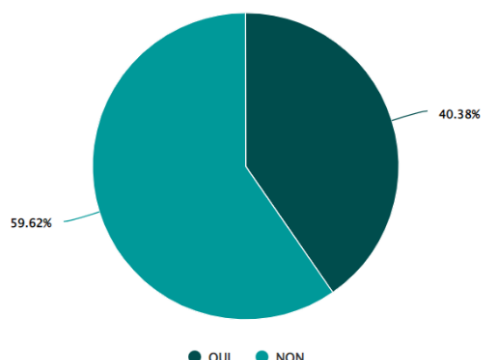


Type de structure	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiègnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Commune	2		3	1	11	3	
Pays ou PETR		5	1				
Une communauté de communes	1			2	3	1	2
PNR			1				
Autre entité publique		1	1	3	1	1	
Entreprise	3		9	4	8	2	3
Association	1	5	4	4	4	5	6
Autre		1	1			1	1
Total	7	12	20	14	27	13	12

Une majorité de structures porteuses de projets peu expérimentées

Rappel de la question : Votre structure a-t-elle déjà sollicité une aide Leader par le passé ?

Type de structure porteuse de projet Leader répondeante



Parmi les 105 répondants, la majorité des structures porteuses (environ 60 %) sollicitaient le dispositif pour la première fois. Ainsi, la majeure partie des répondants à cette enquête présente une « expérience » limitée de LEADER.

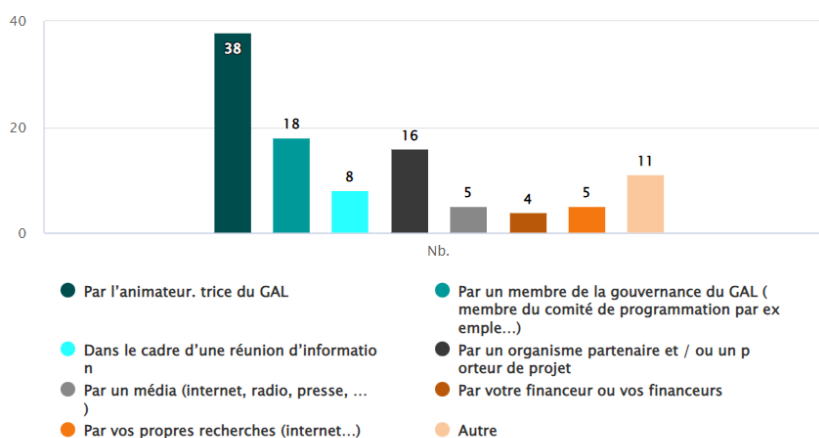
Seules les structures porteuses répondeantes du GAL PETR Cœur des Hauts-de-France disposent, majoritairement (67 %), d'une expérience LEADER. Un constat pouvant être expliqué par la plus forte représentativité du PETR parmi les répondants.

Expérience passé LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Oui	29%	67%	35%	43%	37%	38%	36%
Non	71%	33%	65%	57%	63%	61%	63%

3. Mise en œuvre de la programmation LEADER

La découverte de leader repose en majorité sur l'animateur / trice du GAL

Rappel de la question : Comment avez-vous connu le programme européen LEADER ?



36,2 % des répondants ont connu le programme européen LEADER via l'animateur /trice du GAL : il s'agit, au regard des réponses, du vecteur de communication le plus fort ; témoignant de l'importance de l'animation locale dans la mise en œuvre du programme.

Deux autres modalités, qui recueillent un score situé autour de 15 %, semblent jouer un rôle important dans la diffusion du programme LEADER :

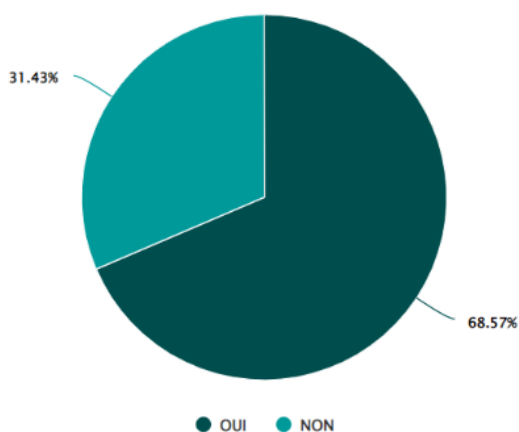
- Les membres des comités de programmation : selon les résultats de l'enquête, ces derniers ont joué un rôle particulièrement important sur le GAL Pays Compiégnois et du Grand Beauvaisis ;
- Les organismes partenaires / porteurs de projets : c'est notamment le cas sur le GAL PETR Pays de Thiérache.

Enfin, les réunions d'information semblent également jouer un rôle important : 7,6 % des porteurs de projets ont découvert LEADER via cette modalité.

Modalité de découverte de LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Par l'animateur. trice du GAL	3	10	4	5	10	5	1
Dans le cadre d'une réunion d'information	2			1	2	1	2
Par un média (internet, radio, presse, ...)				1	1	1	2
Par vos propres recherches (internet...)	1		1	1	1	1	
Par un membre de la gouvernance du GAL (membre du COPROG par exemple...)	1	1	1	2	6	3	4
Par un organisme partenaire et / ou un porteur de projet		1	8	2	3	2	
Par votre financeur ou vos financeurs			2	1			1
Autre			4	1	4		2
TOTAL	7	12	20	14	27	13	12

Une communication plutôt satisfaisante

Niveau de satisfaction sur la communication



Rappel de la question : Selon vous, la communication sur le programme LEADER est-elle suffisante ?

Pour une large majorité des structures répondantes (69 %), la communication **est jugée suffisante**. Toutefois, certaines structures témoignent avoir découvert par hasard le dispositif : en effet, **un taux non négligeable de porteur (31 %) estime par que la communication est insuffisante**. Un constat particulièrement ciblé sur les GAL suivants : PETR Pays de Thiérache, Sud de l'Aisne, Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette (*voir tableau suivants*).

De manière transversale, différentes pistes sont citées par les porteurs afin de renforcer la communication :

- **Diversifier les modes de communication** : communication via les médias, internet, médias de corporation, publications dans les journaux de communes ou de communauté d'agglomération pour présenter le programme et les aides qu'il peut apporter en citant des exemples.
- **Réaliser des actions de communication à chaque nouvelle élection** : « *les nouveaux élus ne savent souvent pas ou s'adresser pour avoir des subventions surtout dans les petites structures.* »
- **Communiquer auprès de structures relais** : « *S'appuyer sur des structures relais dans différents secteurs d'activités précis permettant de faire jouer le bouche à oreille* »
- **Renforcer l'animation territoriale** : Les mairies peuvent représenter des portes d'entrée notamment auprès de petites structures, type associative, ou des structures nouvelles sur le territoire. Organiser des réunions décentralisées notamment auprès des structures privées et petites structures.
- **Intervention dans le cadre de journées à thème / formation avec des organismes partenaires ;**

De manière assez consensuelle, **au regard de la complexité inhérente au programme, un effort de « simplification », et de « vulgarisation » des supports et du niveau d'informations relatifs au dispositif est souhaité**. Un porteur suggère à ce titre le recours à des vidéos explicatives.

Par ailleurs, la **communication des projets financés/réalisés** et finalement des retombées locales du programme sur les territoires sont également cités comme une voie d'amélioration.

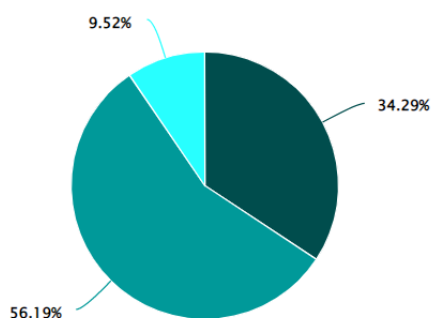
La communication sur le programme LEADER est-elle suffisante ?	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis

Oui	5	12	10	8	19	8	10
Non	2		10	6	8	5	2
TOTAL	7	12	20	14	27	13	12

Une connaissance partielle de Leader par les structures porteuses

Rappel de la question : Quel est votre niveau de connaissance du programme Leader ?

Niveau de connaissance de Leader



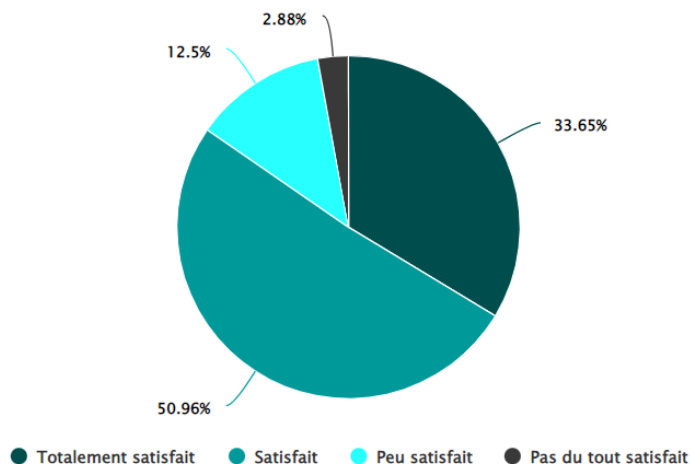
- Je maîtrise bien la stratégie du GAL et ses enjeux, j'ai une connaissance fine du programme
- J'ai une connaissance encore partielle du programme Leader, sa stratégie et ses enjeux
- Ma connaissance du programme Leader, de sa stratégie et ses enjeux est faible

Parmi les 105 structures répondantes, **56,2 %** ont une connaissance partielle du programme LEADER et des différentes composantes (stratégie et enjeux)

34,3% déclarent disposer d'une connaissance fine du dispositif et près de 10 % des répondants ont une connaissance faible du programme.

Niveau de connaissance de LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Je maîtrise bien la stratégie du GAL et ses enjeux, j'ai une connaissance fine du programme	2	6	7	6	8	4	3
J'ai une connaissance encore partielle du programme Leader, sa stratégie et ses enjeux	3	6	10	7	19	6	8
Ma connaissance du programme Leader, de sa stratégie et ses enjeux est faible	2		3	1		3	1
TOTAL	7	12	20	14	27	13	12

Niveau de satisfaction quant aux informations fournies sur l'éligibilité des projets et les modalités d'attribution des aides



Rappel de la question : Concernant la complétude et la clarté des informations qui vous ont été fournies sur le Programme LEADER (dépenses et actions éligibles, les modalités d'attribution des aides et la sélection des projets, les différentes exigences et obligations juridico-administratives associées à Leader (justification des dépenses et des réalisations, collecte des indicateurs)) êtes-vous ...

En lien avec la connaissance du programme LEADER, **84% des structures répondantes sont satisfaites (51%) voir totalement satisfaites (34%) sur les informations qui leurs ont été fournies sur l'éligibilité des projets et les modalités d'attribution des aides.**

Les porteurs estiment que l'accès aux subventions est complexe **mais apprécie l'accompagnement opéré par les équipes techniques** « *L'animateur m'a très bien épaulé. »-« j'ai pu rencontrer les personnes du GAL à plusieurs reprises pour bien comprendre le programme LEADER* ». L'accompagnement est jugé comme « précieux » et complet, l'animateur intervenant à différents niveaux « : *l'explication du programme Leader, le montage du dossier, l'affinement du projet, l'ordre dans lequel réunir les documents, la préparation aux auditions et cela continue* ». La proximité et le suivi approfondi assurés par les équipes techniques **sont indispensables** et reconnus comme **un vecteur de réussite**.

Toutefois, **pour certains porteurs, les difficultés semblent plus fortes**. En effet, **15 %** des porteurs sont peu voire pas du tout satisfaits des informations fournies sur l'éligibilité des projets et les modalités d'attribution des aides. Sur cette dimension de Leader, **certains porteurs suggèrent un effort de clarification et de stabilisation des modalités des aides**. « *les dépenses éligibles changeantes au grès du temps il a pu être difficile d'établir un budget sincère dans ces conditions, et bien entendu toute évolution va dans le sens d'une baisse de l'apport leader.* »

Concernant la complétude et la clarté des informations qui vous ont été fournies sur le Programme LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Pas du tout satisfait			2			1	
Peu satisfait		1	3	2	2	2	3
Satisfait	5	6	11	6	14	8	3
Totalement satisfait	2	5	3	6	11	2	6
TOTAL	7	12	19	14	27	13	12

Un accompagnement technique qui suscite une grande satisfaction

Rappel de la question : Comment évaluez-vous : - L'accompagnement technique reçu sur le fond du projet (documentation et conseils disponibles)

Comment évaluez-vous	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Note Moyenne (sur 4)
L'accompagnement technique reçu sur le fond du projet (documentation et conseils disponibles)	3	7	35	60	3,45
L'accompagnement reçu pour le montage administratif et financier du projet	1	10	27	64	3,51

Les porteurs identifient et reconnaissent la **plus-value de l'équipe technique** à l'égard de l'accompagnement technique reçu sur le fond du projet et l'accompagnement pour montage administratif et financier de leur projet. La très grande majorité des répondant évalue ces accompagnements de très satisfaisant. L'appui est à **ce titre jugée efficace**, bien que les dossiers soient complexes. Les équipes techniques sont disponibles. Quelques porteurs souhaiteraient la production de documents de synthèse, « *clarifiant les consignes* », notamment concernant les conditions d'attribution et les montants subventionnables, afin de limiter les demandes complémentaires.

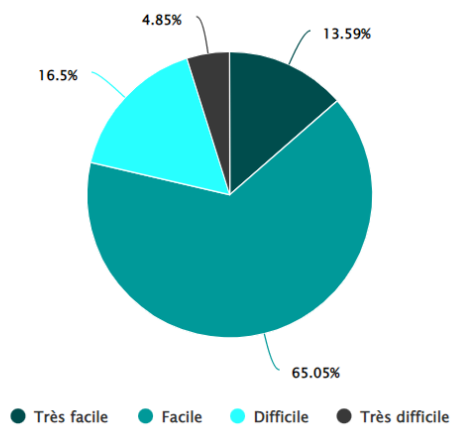
Un constat partagé sur l'ensemble des GAL.

Comment évaluez-vous	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
L'accompagnement technique reçu sur le fond du projet (documentation et conseils disponibles)	3,14	3,83	3,05	3,5	3,56	3,46	3,58	3,45
L'accompagnement reçu pour le montage administratif et financier du projet	3,43	3,83	3,35	3,46	3,59	3,41	3,63	3,51

Une recherche de cofinancement plutôt facile

Rappel de la question : La recherche de cofinancements a-t-elle été...

Niveau de difficulté de la recherche de cofinancement



Parmi les 105 structures répondantes, **79% déclarent que la recherche de cofinancements a été facile** (65%) à très facile (13,6%). A ce titre, les porteurs de projets soulignent que : c'est « *Grace aux partenaires locaux (Communauté de Communes Picardie verte ayant créé un dispositif de cofinancement dédié* », les financements ont été « *présentés par les personnes ressources* ». Les différents partenaires des projets, institutionnels et consulaires apportent un soutien important dans la recherche des subventions.

A noter néanmoins que **16,5% des répondants la jugent difficile**.

Ils évoquent que cette tâche est « *difficile* » « *compliquée* », « *chronophage* ». Cette recherche a pu être ralentie par « *des Changements de personnels au sein du département et changements d'enveloppes disponibles en cours de projet + échéance des élections régionales pendant le portage du projet.* ».

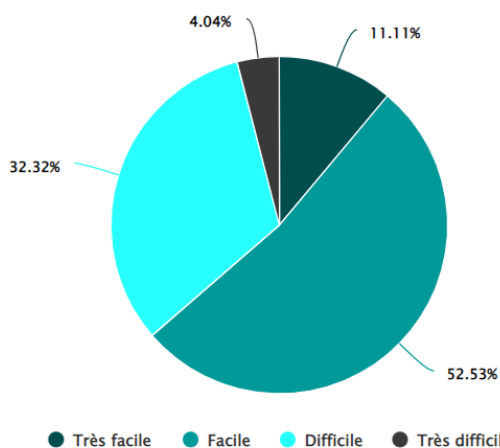
En outre, si la recherche de cofinancement est jugée **plutôt positivement**, les **exigences juridico-administratives** ont pu représenter des difficultés pour les porteurs : « *La difficulté n'est pas tant de trouver des sources de financement que de les faire se correspondre dans le temps et sur les échéances, chaque financeur ayant ses exigences en termes de délais, de format de présentation, de niveau de prise en charge, de montants plafonds, de HT ou TTC* ». « *Recherche de cofinancements publics relativement facile car je pilote une importante structure et dispose d'une expertise dans le domaine. Mais le levier du financement public pour la mobilisation des subventions européens FEADER peut être rédhitoire, limitant (jeu des %) ou désespérant et annihilant.* »

La recherche de cofinancements a-t-elle été...	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Très difficile	1	2			1	1	
Difficile	2	1	6	2	3	2	1
Facile	4	6	13	11	15	7	11
Très facile		3	1	1	7	2	
TOTAL	7	12	20	14	26	12	12

Davantage de difficulté dans l'articulation de leader avec les cofinancements

Rappel de la question : Selon votre expérience, l'articulation de l'aide Leader avec les autres sources de cofinancements a-t-elle été...

Niveau de difficulté de l'articulation de l'aide Leader



63% des répondants déclarent que l'articulation de l'aide Leader avec les autres sources de cofinancements a été facile (52,5%) voir très facile (11%).

A l'inverse, près d'un tiers (32 %) des répondants jugent que l'articulation de l'aide LEADER avec les autres sources de cofinancement est difficile. Ce constat s'observe particulièrement sur les GAL : Pays Sources et Vallées, Pays de Thiérache, Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette.

L'articulation de l'aide Leader avec les autres sources de cofinancements a-t-elle été	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Très difficile		1	1			1	1
Difficile	4	1	10	4	5	5	3

Facile	3	8	6	8	15	5	7
Très facile		2	2	1	4	1	1
TOTAL	7	12	19	13	24	12	12

Des délais diversement appréciés

Rappel de la question : Comment évaluez-vous les délais suivants ?

Type de délai	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Note Moyenne (sur 4)
Délai d'instruction de la demande d'aide	8	18	56	21	2,87
Délai de programmation du projet	7	23	59	14	2,78
Délai de paiement ¹	31	29	29	5	2,09

Globalement, les **délais d'instruction et de sélection** du projet sont jugés **plutôt satisfaisants**, bien **qu'une part importante des répondants les jugent d'insuffisant**. La note moyenne attribué s'élève à 2,8 / 4.

A l'inverse, les délais de paiement **sont jugés peu satisfaisants** : le « *point noir* » de la démarche LEADER pour les répondants. Le note moyenne peine à atteindre la moitié (2,09 / 4). **Un constat qui concerne prioritairement le Pays de Thiérache et le Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette.**

Type de délais	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Délai d'instruction de la demande d'aide	3	3,17	2,58	3,14	2,78	2,67	3,08	2,87
Délai de programmation du projet	3,29	2,92	2,35	2,93	2,77	2,67	3	2,78
Délai de paiement ²	2	2,17	1,85	2,55	2,17	1,5	2,4	2,09

¹ Entre le dépôt et la sélection du projet par le comité de programmation)

² Entre le dépôt et la sélection du projet par le comité de programmation)

Une plus-value du programme Leader reconnue

Rappel de la question : Comment évaluez-vous l'attractivité et la plus-value du programme Leader en termes... ? -

Apport du programme LEADER en termes	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Moyenne
D'accompagnement technique	3	14	23	63	3,42
D'apport financier	1	6	20	77	3,66
De dynamique partenariale, mise en réseau	8	11	33	50	3,23
D'innovation	9	13	36	43	3,12
De sélection des projets via un partenariat public-privé	9	12	31	44	3,15
D'ancrage territorial	6	6	24	67	3,48

L'ensemble des types d'apports et de plus-value du programme Leader **sont jugés très positivement par les porteurs de projet**, la dimension financière faisant davantage consensus avec une note moyenne de 3,66 / 4.

Type d'attractivité et plus-value	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
D'accompagnement technique	3,29	3,58	3,15	3,62	3,63	3,17	3,33	3,42
D'apport financier	3,71	3,83	3,65	3,71	3,63	3,42	3,75	3,66
De dynamique partenariale, mise en réseau	3,29	3	3	3,54	3,37	2,91	3,41	3,23
D'innovation	3,57	3	2,79	3,31	3,31	2,92	3,08	3,12
De sélection des projets via un partenariat public-privé	3,14	3,08	3,06	3,25	3,32	2,64	3,33	3,15
D'ancrage territorial	3,71	3,58	3,4	3,64	3,58	2,75	3,67	3,48

4. Réalisations, résultats et effets des projet(s) soutenus(s) par LEADER

Un effet amplificateur de Leader

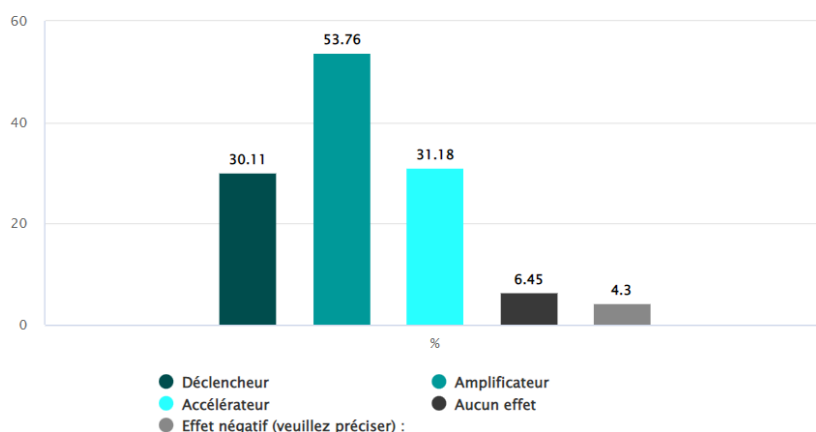
Rappel de la question : Quel a été l'effet du programme et/ou de l'aide Leader sur votre projet ?

Parmi les 93 projets pour lesquels les structures ont répondu à cette question, **53,8% (50) déclarent que Leader a eu un effet amplificateur sur leur projet**, **30% (28)** déclarent que Leader a eu un effet déclencheur et **31 %** déclarent que Leader a eu un effet accélérateur. A noter que pour 6 porteurs, le dispositif n'a eu aucun effet sur le projet.

Inversement, **plusieurs porteurs signalent qu'en l'absence de paiement, l'effet de Leader est « en suspens » et pourrait même être négatif en fragilisant l'équilibre financier des structures** ayant recours à l'endettement.

Le rapport temps passé rapporté à l'aide accordée est également identifié comme un frein à l'effet LEADER.

Effet du programme et/ou de l'aide Leader sur votre projet (en %)



Plus en détail, concernant **l'effet d'amplification** : (29 occurrences), la majorité des structures évoquent que la subvention a permis une **montée en gamme de leur projet** en donnant les moyens nécessaires aux ambitions des projets (19 occurrences). De façon concrète, cette montée en gamme se traduit par : « *La qualité des prestations et des supports qui seront mis en œuvre dans l'intérêt de nos futurs clients* », « *Financement à faciliter le recrutement d'un metteur en scène professionnel, favorisé l'utilisation de matériel de sonorisation et d'éclairage de grande qualité et à renforcé les décors et les costumes nécessaire pour produire un beau et grand spectacle* », « *mise en place d'action innovantes* », « *La possibilité de financement a permis de voir le projet avec plus d'ambition et donc de créativité* », « *Possibilité de salarier une équipe de 12 personnes sur un évènement* ». En outre le dispositif a également pu **renforcer la mise en réseau** (5 citations) « *cela m'a permis de rencontre des personnalités de la région* », « *développement du partenariat entre les structures,* » « *des opportunités de partenariat* ».

Enfin, 5 répondants évoquent que la subvention a permis **une diversification de leur projet**, ce qui participe dans une certaine mesure à un développement de leur structure « Il a permis la diversification, le maintien de l'emploi et génératrice d'une nouvelle source de revenu pour l'entreprise » « Les acquisitions financées vont nous permettre de développer davantage d'activités. », « Sur le programme LEADER de l'évènement de 2016, encaissé en 2021, les fonds européens ont permis de consolider financièrement l'association »

En seconde position, **Leader a eu un effet déclencheur** (28 occurrences), en **apportant un levier financier** (17 occurrences) **nécessaire à l'investissement lié à leur projet**. De plus, l'obtention du financement a eu un effet déclencheur en **légitimant le projet auprès des élus**, ce qui débloque leur cofinancement, c'est le cas pour 4 répondants. Un répondant explicite « Sans ce cofinancement du leader, il est difficile de mobiliser des cofinancements locaux à nos financements régionaux ou nationaux. Le leader permet donc de mobiliser les EPCI indirectement et de les sensibiliser à nos actions afin de les inciter à nous soutenir sur d'autres actions. ». Le dispositif a également eu effet déclencheur en finançant **l'ingénierie nécessaire à l'élaboration de projet** (4 répondants) « Je pense que l'aide LEADER s'inscrit dans une démarche d'appui à des stratégies multisectorielles et intégrées. Dans le cas de notre projet, elle participe à sa structuration en le donnant un cadre propice à son émergence. »

La dimension accélérateur (12) est citée en troisième position. La majorité des répondants considèrent (11) que la subvention a permis **d'accélérer la mise en œuvre de leur projet**, de concrétiser leur projet, en basculant dans une phase opérationnelle. « Notre projet existait, le programme a permis de passer à l'étape réalisation » « Les investissements que je pensais devoir étaler sur une longue période vont pouvoir être plus resserrés dans le temps. ». En lien avec les aspects calendaires, un porteur estime que la subvention apporte « une sérénité supplémentaire pour dégager de la trésorerie le temps du lancement. ».

Pour une minorité de porteurs, **LEADER a pu être source d'effets négatifs**. Pour ces derniers, les contraintes ont eu des impacts sur les projets en les renvoyant à la baisse. « Le programme LEADER devait nous permettre de pérenniser un projet d'envergure, réalisable tous les ans sur des thématiques différentes, mettant en valeur le patrimoine historique, culturel, touristique du Pays Chaunois. La lourdeur des dossiers et les délais de paiement du programme LEADER nous ont obligé à gérer au plus juste les activités et la trésorerie, les développements qui devaient servir d'accélérateur n'ont pas pu être réalisés. Le projet continue, mais à un rythme différent. » sont évoqués par deux répondants. ». Par ailleurs, le rapport temps passé/subvention accordé est une source d'insatisfaction : « le montant de la subvention accordé ne valait pas le nombre d'heures passées au montage du dossier ».

A l'échelle des GAL, les constats suivants s'observent :

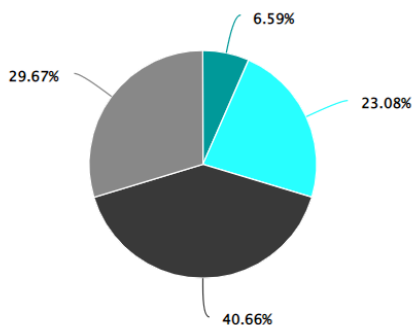
- L'effet déclencheur du programme est particulièrement fort sur le PETR Cœur des Hauts-de-France et Sud de l'Aisne ;
- L'effet accélérateur s'observe particulièrement pour le GAL Pays Compiégnois ;
- Et l'effet amplificateur s'observe sur la totalité des GAL.

Type d'effet	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Déclencheur	2	7		6	7	3	3	30%
Accélérateur	1	2	4	3	14	3	2	31%
Amplificateur	2	5	11	6	12	9	4	54%
Aucun effet		1	3			1	1	6%
Effet négatif			1			1		4%
TOTAL	5	15	19	15	33	17	10	114

Des projets majoritairement achevés

Rappel de la question : Quel est le niveau d'avancement de votre projet ?

Niveau d'avancement des projets



- En cours de dépôt auprès de l'équipe technique du GAL
- En cours de sélection par le comité de programmation
- Réalisé partiellement
- Achévé et payé complètement
- Achévé

Les niveaux d'avancement des projets Leader sont très variables **parmi les 91 projets** pour lesquels les structures ont répondu à cette question : **40 %** des dossiers sont achevés, **30%** des dossiers sont soldés et **23 %** sont en cours de réalisation, une minorité de projet (6,6 %) est en cours de sélection.

Niveau d'avancement des projets	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Achévé	2	7	9	3	10	1	5	40,66%
Achévé et payé complètement	2	2	6	1	7	6	3	29,67%
En cours de sélection par le				2	3	1		6,59%

comité de programmation								
Réalisé partiellement	2	3	2	6	3	3	2	23,08%
TOTAL	6	12	17	12	23	11	10	91

L'ensemble des thématiques d'intervention couvertes

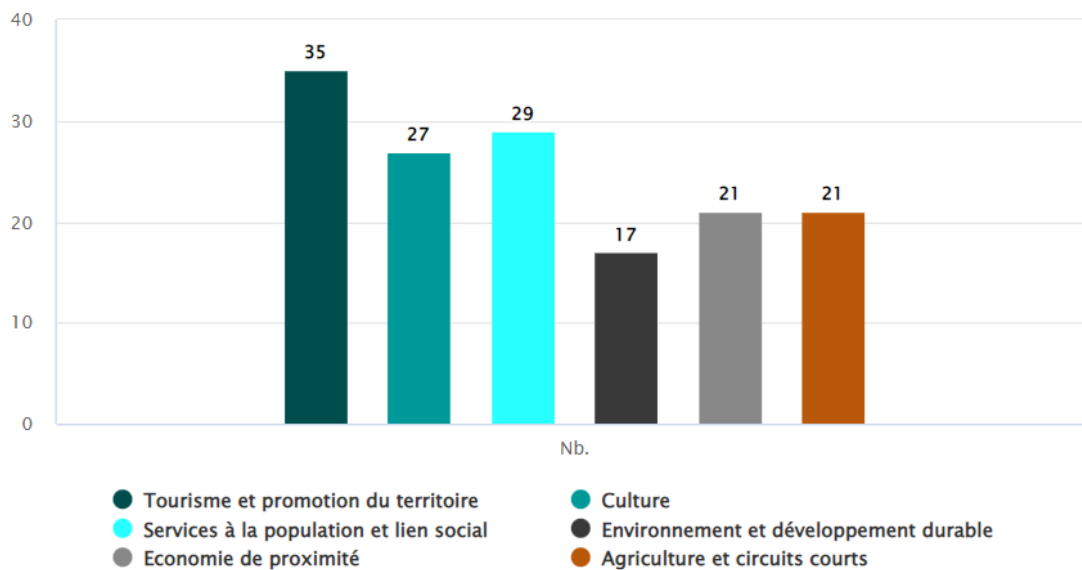
Rappel de la question : Dans quel(s) thème(s) d'intervention votre projet s'inscrit-il ?

Une certaine homogénéité entre les thématiques d'intervention est observable, trois thèmes d'intervention ressortent toutefois des réponses à l'enquête et concernent plus de 30 % des projets soutenus :

- ✓ Tourisme et promotion du territoire **35 projets (38,04 %)**
- ✓ Service à la population et lien social **29 projets (31,5 %)**
- ✓ Culture **27 projets (29,4%)**

Viennent ensuite :

- ✓ Agriculture et circuits courts **21 projets (22,8 %)**
- ✓ Economie de proximité **21 projets (22,8 %)**
- ✓ Environnement et développement durable **27 projets (18,5 %)**



Thème d'intervention des projets	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Agriculture et circuits courts	2	1	4	7	3	1	3	23%
Culture	2	2	6	1	7	6	3	29%
Service à la population et lien social	2	3		2	15	4	1	32%
Economie de proximité	2	1	6	3	10	1		23%
Environnement et développement durable	1	1	3	4	5	1	2	19%
Tourisme et promotion	2	7	6	6	1	6	7	38%
TOTAL	11	15	25	23	41	19	16	150

7 principaux types de projets

Rappel de la question : Dans quelle(s) sous-action(s) s'inscrit-il votre projet (thématique tourisme et promotion du territoire) ?

Le tableau ci-dessous propose une vue d'ensemble de l'intensité des projets et de leurs sous-actions par grand thème d'intervention des stratégies Leader. A l'échelle des GAL picards les projets soutenus se concentrent sur 8 sous-actions :

- Valorisation du patrimoine et évènementiel à visée et impact touristique ;
- Valorisation patrimoniale et culturelle locale ;
- Maintien et développement des commerces et services de proximité ;
- Distribution, commercialisation des produits locaux ;
- Sensibilisation promotion agriculture locale ;
- Connaissance et préservation des ressources et aménités environnementales ;
- Marketing territorial, promotion du territoire.

Thème	Type de sous action	Occurrences
Tourisme et promotion du territoire	Organisation, structuration de la filière touristique	9
	Marketing territorial, promotion du territoire	13
	Voies vertes et itinérances, circuits touristiques	11
	Diversification, développement de l'offre de services touristiques	10
	Hébergement touristique	4
	Valorisation du patrimoine et évènementiel à visée et impact touristique	24
Culture	Création, développement, maintien d'équipements culturels	12
	Valorisation patrimoniale et culturelle locale	22
	Résidences d'artistes	6
	Agenda culturel local	11
Services à la population et lien social	Nouvelles formes de services et mobilité	12
	Maisons de soins ou maison de santé	0
	Petite enfance, jeunesse	9
	Mise en réseau, animation et outils pédagogiques au service du renforcement du lien social	11
Environnement et développement durable	Connaissance et préservation des ressources et aménités environnementales	13
	Economie circulaire et gestion des déchets	9
Économie de proximité	Maintien et développement des commerces et services de proximité	20
	Tiers-lieux	1
	Animation, mise en réseau et promotion des acteurs économiques du territoire	5
Agriculture et circuits courts	Création, transmissions, diversification exploitations agricoles	9
	Agroécologie, pratiques agricoles durables	11
	Distribution, commercialisation des produits locaux	16
	Sensibilisation promotion agriculture locale	14

Une contribution des projets marquée sur la promotion territoriale/ développement touristique

Principaux résultats pouvant être associé votre projet :

De 1 à 4 selon l'intensité de la contribution du projet à chaque type de résultat correspondant

En cohérence avec la répartition des projets par thème et sous-actions, les principaux résultats attendus sont :

- Le développement des outils et vecteurs de promotion du territoire ;
- La valorisation des atouts patrimoniaux et culturels des territoires ;
- La diversification des services (dont hébergement), activités et loisirs à destination des habitants et des touristes ;
- Le renforcement des services, activités et initiatives locales en réponse aux besoins de la population.

Type de résultats associés au projet soutenu	1	2	3	4	Moyenne
Diversifier les services (dont hébergement), activités et loisirs à destination des habitants et des touristes	18	13	21	31	2,78
Développer des outils et vecteurs de promotion du territoire	7	12	38	26	3
Structurer et coordonner les secteurs touristiques et les acteurs économiques à l'échelle du territoire	31	15	21	9	2.11
Structurer et renforcer les services, activités et initiatives locales en réponse aux besoins de la population	16	13	27	29	2,81
Diversifier les services, loisirs et évènements dans une logique d'accessibilité	12	15	29	20	2,75
Dynamiser les activités culturelles et de la vie locale	21	10	23	26	2,68
Valoriser les atouts patrimoniaux et culturels des territoires	15	13	23	28	2,81
Sensibiliser et valoriser les atouts et fragilités environnementales des territoires	23	13	22	16	2,42
Valoriser les richesses économiques et agricoles des territoires (artisanat, filières, produits ...)	23	8	20	27	2,65
Maintenir et développer les commerces et services de proximité	28	8	22	24	2,51
Structurer et coordonner les secteurs touristiques et les acteurs économiques à l'échelle du territoire	29	25	11	9	2
Développer et renforcer la production et la consommation locale	24	10	18	25	2,57
Valoriser les richesses économiques et agricoles des territoires (artisanat; filières, produits ...)	26	9	19	22	2,49

Type de résultats	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Diversifier les services (dont hébergement), activités et loisirs à destination des habitants et des touristes	2,8	3,1	2,6	2,58	2,77	2,36	2,36	2,78
Développer des outils et vecteurs de promotion du territoire	2,6	3,36	3,07	2,92	2,65	3,18	3,18	3
Structurer et coordonner les secteurs touristiques et les acteurs économiques à l'échelle du territoire	2	1,88	2,07	2,58	1,84	2,2	2,2	2.11
Structurer et renforcer les services, activités et initiatives locales en réponse aux besoins de la population	2,83	2,8	2,53	2,73	3,21	2,55	2,55	2,81
Diversifier les services, loisirs et événements dans une logique d'accessibilité	2,4	3	2,33	2,45	2,95	2,90	2,90	2,75
Dynamiser les activités culturelles et de la vie locale	2,2	2,78	2,47	2,73	2,25	3,27	3,27	2,68
Valoriser les atouts patrimoniaux et culturels des territoires	2,4	2,89	3,21	2,8	2	3,45	3,45	2,81
Sensibiliser et valoriser les atouts et fragilités environnementales des territoires	2,2	2,88	2,21	3,25	1,94	2,55	2,54	2,42
Valoriser les richesses économiques et agricoles des territoires (artisanat, filières, produits ...)	2,4	2,13	2,73	2,67	2,58	2,27	2,27	2,65
Maintenir et développer les commerces et services de proximité	3	1,9	2,4	2,67	2,85	2,36	2,36	2,51
Structurer et coordonner les secteurs touristiques et les acteurs économiques à l'échelle du territoire	1,8	2,25	2	2,09	1,61	2,3	2,3	2

Développer et renforcer la production et la consommation locale	2,6	2,11	2,56	2,64	2,78	2,45	2,45	2,57
Valoriser les richesses économiques et agricoles des territoires (artisanat ; filières, produits ...)	2,2	2	2,63	3,18	2,53	2	2	2,49

Des retombées Leader diversifiées sur les territoires

Rappel de la question : Dans quelle mesure le projet que vous portez est-il porteur des plus-values territoriales suivantes ? Notez chaque proposition de 1 à 4 [1 = Pas du tout, 2 = Plutôt non 3 = plutôt Oui, 4 = Oui, tout à fait].

Parmi les 9 types de retombées territoriales identifiées, **3 ressortent particulièrement** : une **participation / mobilisation des habitants du territoire** plus importante au développement local, le développement de **réponses à des besoins / publics non couverts** jusqu'ici et l'impulsion de démarches ou projets **innovants ou expérimentaux (s) à l'échelle du territoire**. Des effets du programme LEADER sont également perçus sur la mobilisation et la structuration d'écosystèmes d'acteurs et sur l'amélioration des connaissances sur les territoires.

Enfin, l'enquête tend à montrer que le programme a peu ou moins d'effet d'entraînement sur le développement de logiques de **coopération avec d'autres territoires**.

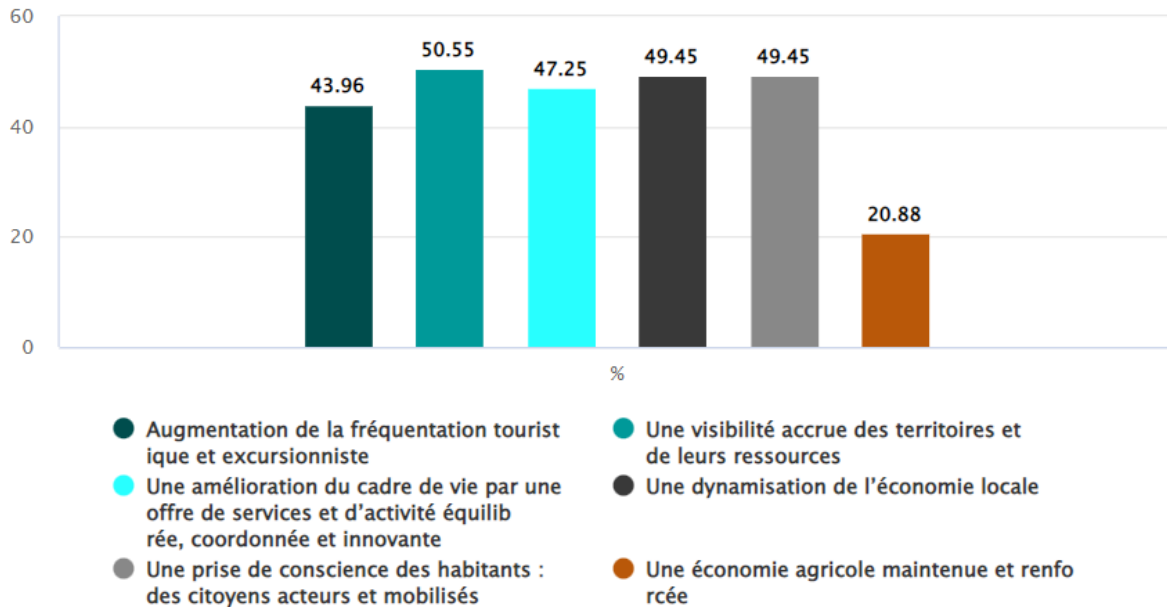
Retombées directes et indirectes du programme	1	2	3	4	Moyenne
Amélioration des connaissances des acteurs	13	14	35	15	2,68
Renforcement des capacités à faire / outillage	23	10	24	19	2,51
Mobilisation et structuration d'un écosystème d'acteurs	14	10	42	12	2,67
Innovation ou expérimentation (s) à l'échelle du territoire	9	11	37	22	2,91
Participation/mobilisation des habitants du territoire	6	17	30	28	2,99
Dynamiques de coopération avec d'autres territoires	25	17	26	8	2,22
Dynamiques de capitalisation / reproductibilité de votre projet	14	23	27	14	2,53
Réponses à des besoins non couverts	12	12	25	32	2,95
Création d'activités et d'emplois	21	15	27	17	2,5

Type de plus-value	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Amélioration des connaissances des acteurs	2,6	2,6	2,47	3,09	2,39	3,18	2,57	2,68
Renforcement des capacités à faire / outillage	2,8	2,7	2,43	2,7	2,32	2,73	2,14	2,51
Mobilisation et structuration d'un écosystème d'acteurs	2,8	2,5	2,64	2,91	2,68	2,36	2,88	2,67
Innovation ou expérimentation (s) à l'échelle du territoire	2,4	2,9	2,94	3,09	2,83	3,09	2,86	2,91
Participation / mobilisation des habitants du territoire	2,8	3,25	2,73	2,8	3,10	3	3,13	2,99
Dynamiques de coopération avec d'autres territoires	2,6	2	2,36	2,1	2,16	2,27	2,29	2,22
Dynamiques de capitalisation / reproductibilité de votre projet	2,6	2,5	2,53	3	2,26	2,55	2,43	2,53
Réponses à des besoins non couverts	3	2,91	2,64	3	3,19	2,55	3,38	2,95
Création d'activités et d'emplois	2,6	2,45	2,43	2,82	2,67	1,91	2,63	2,5

Des impacts divers

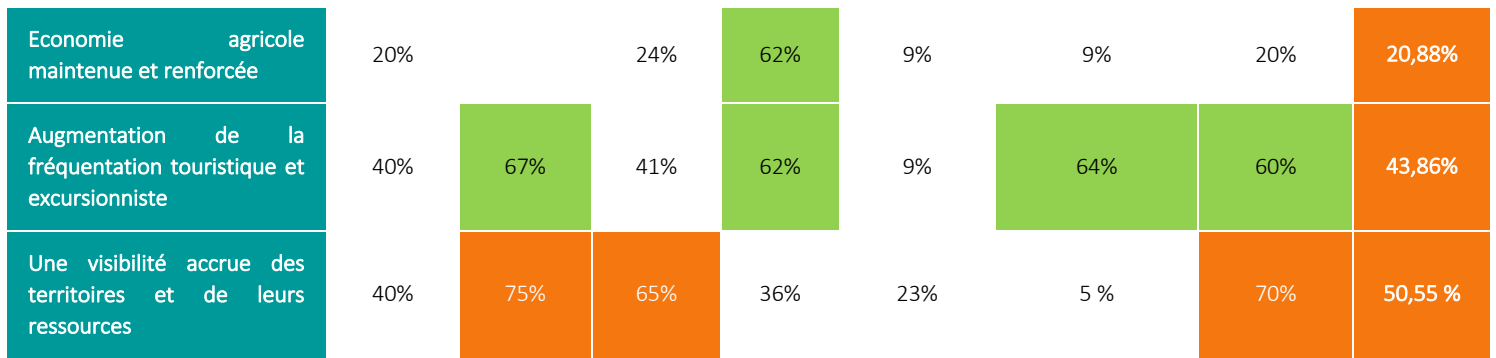
Rappel de la question : Quels sont les types d'impacts (effets de votre projet sur le territoire) qui sont (ou qui pourront) être associés à votre projet

Impacts des projets



Les projets soutenus ont des impacts plutôt diversifiés : entre 43% et 50 % des projets ont un impact sur l'augmentation de la fréquentation touristique, l'amélioration du cadre de vie par le renforcement des services, la dynamisation de l'économie locale, la prise de conscience des habitants et la visibilité des territoires et de leurs ressources. Les projets semblent avoir un impact beaucoup plus faible sur l'économie agricole (20,9%).

Type de résultats	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Amélioration du cadre de vie par une offre de services et d'activité équilibrée, coordonnée et innovante	40%	42%	29%	31%	86%	45%	20%	47,25%
Une prise de conscience des habitants : des citoyens acteurs et mobilisés	20%	50%	47%	62 %	59%	45%	50%	49,45%
Une dynamisation de l'économie locale	40%	25%	53%	54%	50%	55%	60%	49,45%



L'analyse des réponses ouvertes permet de qualifier et de quantifier certains de ces impacts :



+ de 500 évènements/animations réalisés



+ de 290 nouveaux produits/services créés (Tisane, train historique et touristique : des nouveaux produits et des nouvelles offre touristique, offre matériel et immatériel)



+ de 700 acteurs soutenus issus de secteurs diversifiés (Cidrerie, Plusieurs associations: domaines sport, jeunesse, culture, commerçants auteurs, projets ULULE (PPAM et céramiste) et accueil stagiaire et woofeur, des acteurs agricoles)



71 emplois créés dont différents statuts



83 emplois maintenus



+ 257K de bénéficiaires directs/indirects avec une volatilité entre les projets, allant de 50 à 100 000 personnes touchées

5. Satisfaction, pistes et perspectives

Des bénéficiaires globalement satisfaits vis-à-vis de Leader

Rappel de la question : En termes de satisfaction globale, vous diriez que vous êtes ...

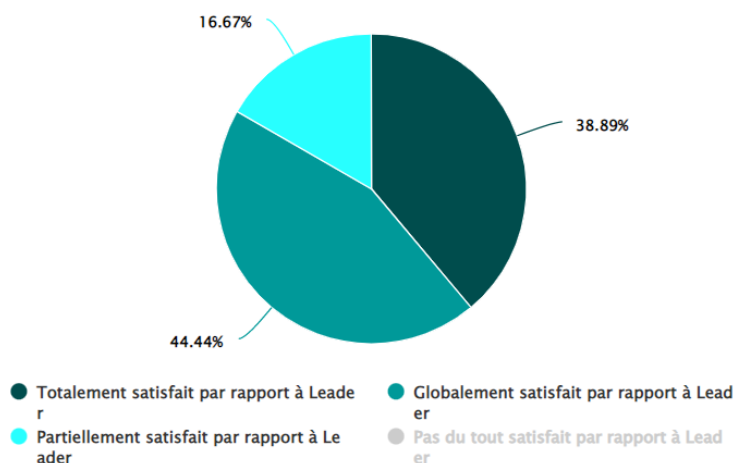
Parmi les 90 structures répondantes, **39% se déclarent totalement satisfaites vis-à-vis de Leader et 44% se déclarent globalement satisfaites, notamment du fait des délais de paiement.**

Nota : aucune réponse « *pas du tout satisfait par rapport à LEADER* » n'a été relevée.

En dépit des difficultés administratives, du temps passé, des délais de paiement et de l'avance de fonds ... **l'accompagnement proposé par les GAL et les moyens financiers**

alloués permettent de répondre aux besoins des porteurs de projets. « *L'aide Leader en direction des territoires ruraux est fondamentale pour qui souhaite impulser de nouvelles dynamiques au service des habitants d'un territoire. L'aide Leader par l'exigence de ses critères oblige les porteurs de projets à maintenir un niveau d'exigence élevée en allant souvent au-delà de leur démarche initiale que ce soit en termes de coopération, de mobilisation des acteurs locaux. Elle est pour une structure comme le PETR une aubaine et un déclencheur à la prise de décision finale.* ». Si le programme ne finance pas la totalité des projets, l'aide est considérée comme une plus-value permettant d'avoir une trésorerie, en début d'activité/projet. Par ailleurs mise en réseau ayant lieu lors des Coprog est citée comme une source de satisfaction.

Satisfaction globale des porteurs sur le dispositif



Satisfaction globale des porteurs sur le dispositif	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Totalement satisfait par rapport à Leader	2	8	4	4	11	1	5	39%
Globalement satisfait par rapport à Leader	1	3	8	8	11	6	3	44%
Partiellement satisfait par rapport à Leader	2	1	5	1	2	4		17%
TOTAL	5	12	17	13	24	11	8	90

Des structures qui feront à nouveau appel à Leader si elles en ont l'opportunité

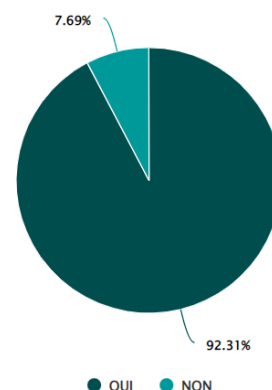
Rappel de la question : Si d'aventure cette possibilité vous était proposée, auriez-vous la volonté de solliciter à nouveau Leader ?

Parmi les 91 structures répondantes, près de **92 % déclarent avoir la volonté de solliciter à nouveau Leader si cette possibilité leur était proposée.**

Les structures ayant répondu négativement expliquent n'en avoir plus besoin. Les porteurs ont par ailleurs fait le constat, à travers leur expérience, **de l'ingénierie nécessaire pour la constitution du dossier, cette dernière constitue un frein pour les structures n'ayant pas les ressources internes suffisante pour porter ce type de démarche.**

En outre, le recours à LEADER s'est avéré particulièrement complexe pour des projets relevant de thématiques spécifiques. C'est le cas des projets culturels où l'articulation entre les demandes juridico-administrative et la gestion de projets créatifs (devis/Délais avec des compagnies artistiques) a pu être complexe.

Volonté de solliciter à nouveau Leader



Volonté de solliciter à nouveau LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Oui	100%	100%	82%	100%	82%	82%	88%
Non			18%		18%	18%	12%

6. RETOURS QUALITATIFS ET PISTES D'AMELIORATION

Rappel de la question : De manière générale, quels enseignements et améliorations prioritaires retenez-vous pour le futur programme Leader 2023-2027 ?

En termes d'accompagnement de projet (27 occurrences) l'analyse lexicale fait ressortir 4 thématiques principales : Qualité de l'accompagnement (14), simplification du process (6), renforcer l'animation territoriale (2), Délai de la procédure (2)

Le 1^{er} sujet le plus cité **est la qualité de l'accompagnement apporté (14)** « un accompagnement très bien fait par une personne compétente. », « Bien accompagné et informé sur les dépenses subventionnables et la non re conductibilité du dispositif ». Les porteurs de projets soulignent la qualité de l'accompagnement fourni le long du montage de projet, cette aide est jugée « indispensable » et à conserver.

Le 2nd sujet le plus cité est la **complexité de la procédure (6)**, la lourdeur administrative du montage et de l'instruction d'un dossier leader, avec, de surcroît, le **caractère instable des règles** et demandes de justificatifs. « Être plus explicite dès le premier rendez-vous, afin d'avoir connaissance de tous les documents à fournir. ». Il est donc nécessaire pour les porteurs de simplifier les démarches afin de « sécuriser les dossiers », à ce titre, un porteur souligne la nécessité de « Faciliter les éléments de bilans financiers ».

A la marge, **le développement de l'animation territoriale (communication/information)** est relevé par 2 répondants, un porteur fait le constat que, « les accompagnateurs de projets devraient pouvoir être des facilitateurs et non des répercuter de filtres bureaucratiques ». Un enjeu réside dans la « Diffusion au plus grand nombre d'acteurs afin de toucher un maximum de bénéficiaires potentiels).

Enfin, les **délais du process** (2 citations) sont relevés. Dans ce cadre, les porteurs souhaitent que l'accompagnement et les process soient « plus rapides ».

En termes d'éligibilité des projets (22 occurrences), une majorité de porteurs souhaiterait que les conditions **d'éligibilité soient plus souples, plus ouvertes** (7 citations) « Lors de la rédaction de la stratégie, l'éligibilité des projets doit rester souple tout en s'intégrant dans les objectifs fixés » **afin de renforcer l'accessibilité du dispositif** « Rendre le programme plus accessible à des petites structures en recherche de développement », « Ce n'est pas à la portée des petites associations même si elles ont de beaux projets ». »

A contrario, deux porteurs estiment que les critères d'éligibilités **devraient être renforcés** et ce **afin de maximiser l'impact des projets programmés et des retombées sur le territoire** « Prioriser les projets qui apportent une vraie plus-value pour le développement durable d'un territoire » et d'attester de la pertinence des projets programmés « améliorer l'éligibilité des projets qui mettent en œuvre une stratégie locale à court, moyen et long terme. des dates pour la réalisation d'actions concrètes et ciblées »

Concernant la **recherche et la mobilisation de cofinancement** (17 occurrences) un **effort de simplification et de facilitation** des démarches est demandé **afin de favoriser le développement de projets privés** (7 occurrences) : « Pour les acteurs privés (dont les associations) l'obtention de subventions publiques peut être un chemin de croix fatal à la réalisation d'un projet , le cofinancement public doit poser une garantie de probité mais ne doit pas désespérer les dynamiques privées , Favoriser les petits projets qui ont plus de mal à trouver des financements »

Dans ce cadre, un **effort sur la communication/coordination des financeurs est souhaité** (3 occurrences). Des porteurs témoignent d'un « Besoin de visibilité sur les cofinancements possibles » . Afin d'« harmoniser les dépenses éligibles et taux d'intervention », le rapprochement des différents cofinanceurs pourrait être envisagé, notamment à travers la : « mise en place un réseau de co-financeurs qui travaillent sur les mêmes axes d'intervention ». « Au vu des charges administratives élevées du programme LEADER, il faudrait peut-être travailler sur le développement de mécanismes simplifiés et prévoir des coopérations avec les autres financeurs pour éviter le doublon de justificatifs. »

Enfin, certains porteurs (5) **identifient la création de lignes de financement dédiées au cofinancement afin de faciliter la démarche** « créer un fonds d'accompagnement de cofinancement public... », « Avoir une enveloppe dédiée pour les cofinancements », « encourager les EPCI à systématiquement cofinancer les projets soutenus par le leader »

A la marge, des porteurs évoquent un besoin **spécifique en termes de pédagogie sur le cofinancement** « présenter cet aspect de façon plus claire » et notamment la clarification des lignes de partage est citée par un porteur de projet : « une meilleure articulation entre le FEADER et le FEDER serait la bienvenue ».

De manière transversale, des porteurs soulignent l'intérêt d'intensifier **la communication et la mise en réseau des porteurs de projets**, « je pense que pour garantir le développement de l'agriculture de proximité sur notre territoire, il faudrait développer : les connaissances au niveau du GAL, la communication continue avec toutes les parties prenantes à tous les niveaux, tant horizontalement que verticalement » « Favoriser les rencontres d'acteurs du territoire : l'exemple de l'atelier d'écriture organisé à la MFR de Songeons pourrait être une occasion de laisser un temps de rencontre entre porteurs de projet, au-delà du traditionnel tour de table : par exemple un 'world café' par territoire ou par filière pour multiplier les occasions de tisser un réseau territorial ».

A la différence d'autres financeurs, lorsqu'un projet est soutenu financièrement, en cas de renouvellement, il **doit démontrer à nouveau son niveau de besoins**. Si ce critère est jugé comme « stimulant » il a pu être difficile à mettre en œuvre, surtout pour certains types de projet s'inscrivant sur un temps long « Impossibilité de reconduire une action alors que la mise en place d'une action culturelle nécessite un temps long pour créer des habitudes auprès des publics, l'objet du projet était la création d'une identité territoriale par l'usage de manifestations culturelles : ce ne peut pas être obtenu en une seule année »

En conclusion, la **simplification des démarches** constitue un réel enjeu afin d'assurer la mobilisation de l'ensemble de porteurs de projets potentiels (publics et privés), l'analyse ci-dessus a mis en évidence l'impact de cette complexité sur les porteurs de projets privés, ayant moins de moyens en ingénierie, ainsi un consensus existe concernant la simplification de la démarche « simplifier la mise en concurrence et que les dossiers conseil régional, départemental et LEADER soit les mêmes pour SIMPLIFIER les demandes. ».

7. ANNEXES

REPARTITION DES PORTEURS REpondANTS PAR GAL LEADER

#	Question	Nb.	%
2	Auprès de quel Groupe d'Action Locale LEADER votre structure a-t-elle sollicité une aide ?	105	100%
	GAL Pays de Sources et Vallées	7	6.67%
	GAL PETR Cœur des Hauts de-France	12	11.43%
	GAL PETR Pays de Thiérache	20	19.05%
	GAL du Sud de l'Aisne	14	13.33%
	GAL Association Pays Compiégnois	27	25.71%
	GAL Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette (ex Pays Chaunois)	13	12.38%
	GAL PETR du Grand Beauvaisis	12	11.43%

2. Rapport d'enquête en ligne auprès des membres des comités de programmation

1. Objectifs, modalités d'enquête et répondants

Les objectifs de l'enquête

Le groupement Eureka 21 ,Teritéo et Boréal- a été missionné par les 7 GAL de Picardie pour conduire étude évaluative relative à la mise en œuvre de leur programme LEADER 2014-2020

Dans ce cadre, une grande enquête a été menée auprès des membres des comités de programmation.

Elle visait notamment à recueillir le regard des participants sur :

- La pertinence des stratégies Leader ;
- Leur rôle / implication dans la mise en œuvre du programme ;
- Les résultats et effets des projets soutenus sur le territoire ...

Modalités d'enquête

Cette enquête autoadministrée en ligne a été diffusée par mail auprès des membres des comités de programmation le 09/12/2021 et clôturée le 17/01/2022. 3 relances mails ont été effectuées les 16/12/2021, 05/01/2022 et 13/01/2022.

Les contacts ont été directement récupérés auprès des GAL Leader, soit 300 contacts (valides) au total.

2. Description de l'échantillon

Au total, **117 répondants** (réponses complètes) ont complété cette enquête soit un **taux de retour de 39 %**.

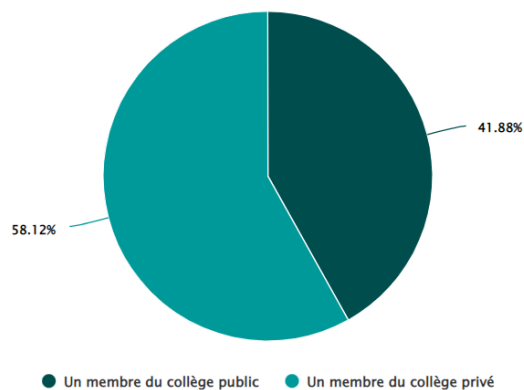
Une prépondérance du collège privé parmi les répondants

Rappel de la question : Vous êtes

Parmi les répondants (117 répondants), **une majorité de membre du collège privé s'observe (58%)**.

De manière spécifique, **sur le GAL Pays Compiégnois les répondants sont majoritairement membre du collège public**.

Type de membre des comités de programmation



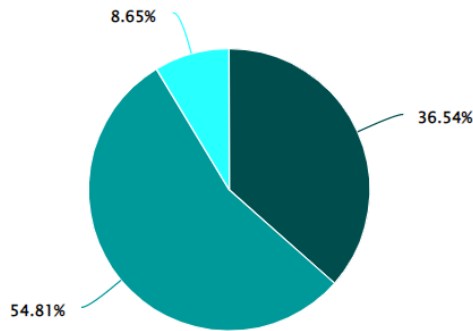
Vous êtes...	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis
Un membre du collège privé	11	5	14	9	9	12	8
Un membre du collège public	3	5	7	7	13	10	4
TOTAL	14	10	21	16	22	22	12

3. Cohérence des stratégies

Un niveau de connaissance encore partielle du programme

Rappel de la question : Quel est votre niveau de connaissance du programme Leader ? 101 répondants

Niveau de connaissance du programme LEADER



- Je maîtrise bien la stratégie du GAL et ses enjeux, j'ai une connaissance fine du programme
- J'ai une connaissance encore partielle du programme Leader, sa stratégie et ses enjeux
- Ma connaissance du programme Leader, de sa stratégie et ses enjeux est faible

La majorité des répondants (55%) estiment avoir une connaissance encore partielle du programme LEADER. Sur cette dimension d'analyse le GAL PETR Cœur des Hauts-de-France se distingue : 67 % des membres estiment bien connaître la stratégie.

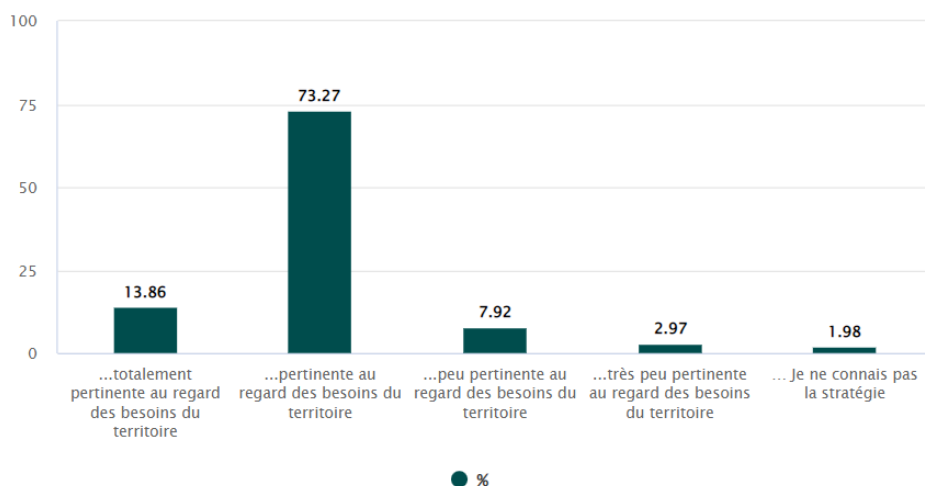
Près de 9 % des membres estiment avoir une connaissance limitée du programme. Ce constat concerne particulièrement les membres du collège privé et s'observe davantage sur les GAL Pays de Thiérache, Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette, Grand Beauvaisis.

Vous êtes...	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Je maîtrise bien la stratégie du GAL et ses enjeux, j'ai une connaissance fine du programme	45%	67%	22%	38%	47%	16%	45%	37%
J'ai une connaissance encore partielle du programme Leader, sa stratégie et ses enjeux	55%	33%	61%	62%	53%	68%	36%	55%
Ma connaissance du programme Leader, de sa stratégie et ses enjeux est faible	9%		17%			16%	18%	9%

Des stratégies locales de développement jugées pertinentes

Rappel de la question : Quelle est votre regard sur la stratégie Leader de votre GAL ? Est-elle...

Pertinence des stratégies Leader



Parmi les 101 répondants, **87,13%** considèrent que la stratégie Leader de son GAL de référence est **pertinente** (73,3%) ou totalement pertinente (13,86%) au regard des besoins du territoire. Seuls **6,1 %** la jugent peu ou très peu pertinente.

A l'échelle des GAL les constats suivants méritent d'être soulignés :

- Sur le GAL Sud de l'Aisne plus d'un quart des répondants estiment ne pas connaître la stratégie ;
- Sur les GAL Cœur des Hauts-de-France et du Pays Picard la totalité des répondants estime que la stratégie est pertinente ;
- Inversement, sur les GAL PETR Pays de Thiérache et du Grand Beauvaisis, une part notable des répondants jugent les stratégies faiblement pertinentes (17 % sur le Thiérache et 36 % sur le Grand Beauvaisis).

Quel est votre regard sur la stratégie LEADER de votre GAL	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
... Je ne connais pas la stratégie	8%		6%	27%				2%
...très peu pertinente au regard des besoins du territoire	8%		6%				9%	3%
...peu pertinente au regard des besoins du territoire			11%	9%	6%		27%	8%
...pertinente au regard des besoins du territoire	58%	88%	66%	45%	88%	89%	55%	73%
...totalelement pertinente au regard des besoins du territoire	25%	12%	11%	18%	6%	11%	9%	14%

4. Participation / implication dans le comité de programmation

Des membres qui se sentent impliqués mais plus faiblement « utile » à la stratégie et ambassadeur du territoire

Rappel de la question : Dans le cadre de votre participation au comité vous êtes-vous senti impliqué ... ?

75 % des membres répondants estiment être fortement voire très fortement impliqué dans leur rôle et ont attribué une note de 2,96 sur 4 sur cette dimension. Toutefois, une part non négligeable (25 %) ont un avis plus mitigé sur leur niveau d'implication. L'analyse plus détaillée des résultats montre que les membres du collège privé font part d'un niveau d'implication moindre : 27 % estiment que cette dernière est faible voir très faible contre 20 % pour les membres du collège public.

Les retours sur « l'utilité » / la contribution des membres des comités de programmation à la mise en œuvre de la stratégie LEADER sur le territoire sont plus nuancés. En effet, 40 % des répondants jugent ce critère très faiblement ou faiblement. Sur ce critère l'appartenance au collège (privé / public) n'a pas d'incidence sur les résultats.

Sur le sentiment, des membres des comités de programmation, d'être ambassadeur du programme LEADER seuls 47 % des répondants ont répondu très fortement et fortement.

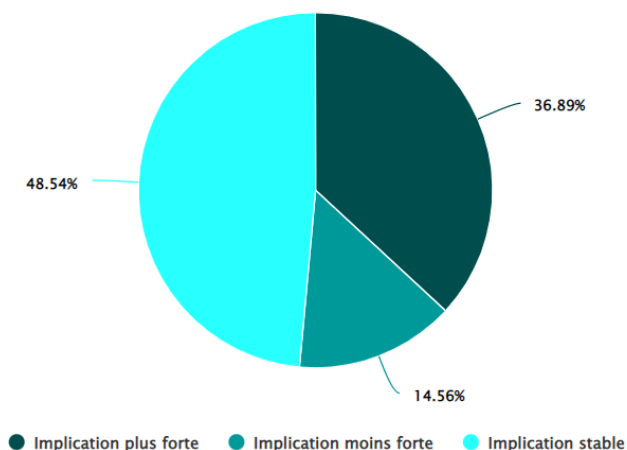
Dans le cadre de votre participation au comité vous êtes-vous senti :	Très faiblement	Faiblement	Fortement	Très fortement	Note Moyenne (sur 4)
Impliqué	7	18	48	28	2,96
Utile, contribuant à la stratégie et à sa mise en œuvre sur le territoire	8	33	44	15	2,66
Ambassadeur du programme LEADER	17	35	34	12	2,42

Dans le cadre de votre participation au comité vous êtes-vous senti :	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne générale (sur 4)
Impliqué	3,08	3,33	2,56	3,19	2,83	3,06	2,91	2,96
Utile, contribuant à la stratégie et à sa mise en œuvre sur le territoire	2,73	3	2,35	2,88	2,68	2,72	2,3	2,66
Ambassadeur du programme LEADER	2,64	2,78	2,12	2,5	2,5	2,35	2,2	2,42

Une implication stable au cours de la programmation

Rappel de la question : Votre implication dans le comité de programmation a-t-elle évolué au cours de la programmation ?

Evolution de l'implication au cours de la programmation



qui préparent les réunions ».

Plus de **36%** des répondants estiment que **leur implication s'est renforcée au cours de la programmation**. Un facteur, expliquant cette plus forte implication, a notamment été relevé : **l'expérience des membres et la compréhension du fonctionnement de l'instance et de leur rôle** : « grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement et à ma participation au congrès », « Prise de connaissance des enjeux », « mon niveau de connaissance du programme leader augmente, et les dossiers évalués sont intéressants ». La teneur des projets présentés, leur qualité, est également identifiée comme ayant renforcé l'intérêt des membres .

A l'inverse, **14,6 % des répondants estiment que leur implication est moins forte**. Le manque de disponibilité, notamment des acteurs privés est souligné « Plus de disponible de ma part ». L'éloignement géographique est également mentionné « Trop éloigné du territoire finalement ». La lourdeur liée au dispositif et un sentiment de lassitude constituent également des éléments ayant freiné l'implication des membres. Les récentes élections municipales ont par ailleurs eu une incidence sur la participation des membres publics sur la période de fin de programmation. Dans ce cadre, un répondant explique « Nouvellement élu, il y a eu une période nécessaire de compréhension et d'adaptation au programme ». « Le programme leader est tout à fait nouveau pour moi. Je découvre au fur et à mesure, et communication difficile dans l'environnement covid. ». Ces retours soulignent ainsi l'importance de sensibiliser et de faire preuve de pédagogie tout au long du programme auprès des membres des comités de programmation sur le fonctionnement de l'instance, les objectifs ..., afin de les rendre rapidement opérationnels et garantir une certaine adhésion.

A relever que cette « démobilisation » au cours de la programmation concerne prioritairement les acteurs privés : 18 % des membres privés estiment que leur mobilisation a été moins forte contre 9 % pour les acteurs publics.

La majorité des répondants (**près de 49 %**) estiment que leur implication a été **stable au cours de la programmation**. Ce retour est un signe positif quant à l'attractivité et l'intérêt des membres des comités de programmation des GAL vis-à-vis du dispositif. Un membre souligne que, l' « Assiduité (est) indispensable pour évaluer puis noter tous les projets présentés ». Le travail réalisé par les équipes techniques est identifié comme un vecteur d'intérêt et d'implication « Grâce au travail des animateurs

Plus à la marge, un rôle de « chambre d'enregistrement » des comités est également souligné comme facteur de moindre implication « on se sent peu utile durant ces réunions de présentation, l'impression aussi que les cartes sont déjà battues : certains projets le méritent, d'autres sont surévalués et ont peu de chance d'atteindre leurs objectifs sociaux-économiques. Parfois, certains dossiers fonctionnent sur le papier uniquement ».

Evolution de l'implication au cours de la programmation	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Implication moins forte	25 %		22%	6%	16%	17%	9%	14,56%
Implication stable	50%	56%	33%	56%	37 %	62%	64%	48,54%
Implication plus forte	25%	44%	45%	38%	47 %	28%	27%	36,89%

Une participation aux comités de programmation qui permet aux acteurs de disposer d'une meilleure connaissance des acteurs et projets du territoire

Rappel de la question : Comment évaluez-vous l'intérêt de participer au comité de programmation ? consigne : attribuez une note de 1 à 4, 4 étant la valeur positive maximale.

La participation au comité de programmation apporte une meilleure connaissance :	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Note Moyenne (sur 4)
Des compétences susceptibles d'aider la réalisation des projets	3	23	47	27	2,98
Des besoins du territoire	3	14	55	30	3,1
Des enjeux de développement	1	21	48	32	3,09
Des acteurs publics et privés qui œuvrent sur le territoire	0	5	54	42	3,37
Des ressources et dynamiques locales	0	14	54	34	3,2
Des moyens techniques et financiers mobilisables	3	15	51	33	3,12
Des projets menés sur le territoire	0	9	44	48	3,39

Globalement, la **participation au comité de programmation est vectrice d'une meilleure connaissance sur plusieurs dimensions**. Plus précisément, les comités de programmation semblent jouer un rôle particulièrement important pour apporter aux acteurs une meilleure connaissance des acteurs publics et privés qui œuvrent sur le territoire ainsi que des projets menés. Les comités de programmation confèrent également aux acteurs une meilleure connaissance des ressources et dynamiques locales ainsi que des moyens techniques et financiers mobilisables.

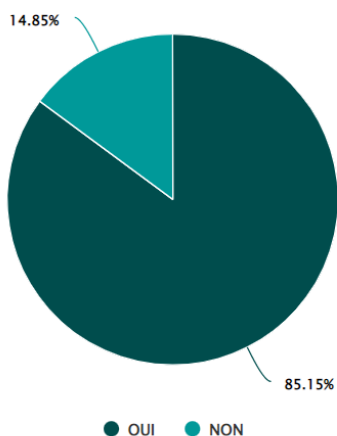
Enfin, bien que positifs, les **résultats de l'enquête montrent que la participation au comité de programmation apporte une connaissance moindre sur les compétences susceptibles d'aider la réalisation des projets**.

La participation au comité de programmation apporte une meilleure connaissance	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne (sur 4)
Des compétences susceptibles d'aider la réalisation des projets	3,33	3,44	2,82	3,06	2,82	2,78	2,91	2,98
Des besoins du territoire	3	3,67	2,88	3,38	3,05	3,05	2,82	3,1
Des enjeux de développement	3,17	3,67	3	3,25	2,79	3,28	2,64	3,09
Des acteurs publics et privés qui œuvrent sur le territoire	3,75	3,67	3,24	3,38	3,21	3,29	3,27	3,37
Des ressources et dynamiques locales	3,58	3,44	3	3,25	3	3,28	3	3,2
Des moyens techniques et financiers mobilisables	3,42	3,44	3,12	3,19	3,05	3,06	2,64	3,12
Des projets menés sur le territoire	3,58	3,67	3,35	3,31	3,31	3,41	3,18	3,39

Une grille de sélection particulièrement utile

Rappel de la question : La grille de sélection a-t-elle été pour vous un outil utile ?

Utilité de la grille de sélection



Parmi les 101 répondants, **85 %** des membres de comité de programmation estime que la grille de sélection **est un outil utile**.

La majorité des membres (57 occurrences) jugent que la **grille de sélection est une aide formelle à la décision puisqu'elle permet d'objectiver l'évaluation des projets** et « elle permet d'avoir un guide commun, des critères communs et avec un langage commun pour tout le groupe d'évaluation ».

Bien que jugée utile et indispensable dans l'analyse de l'éligibilité du projet, certains membres estiment que la grille **peut être inadaptée et nécessiterait des modifications** (19 occurrences). Sa dimension généraliste, l'absence de ciblage thématique permettant une analyse fine limite la pertinence de l'outil selon les membres. « Les projets culturels devraient faire l'objet d'une grille appropriée avec des critères spécifiques et plus pertinents ». En outre, **les membres identifient en particulier que la grille n'est pas adaptée aux projets d'études** (4 occurrences) « un bémol sur la grille car elle permet d'évaluer un projet, par contre n'est pas adaptée par exemple pour évaluer une étude pouvant aboutir à un projet », « Les critères retenus me semblent être parfaitement adaptés au jugement des projets présentés avec cependant une observation particulière au niveau des demandes de financement des études préalables aux projets qui devraient faire l'objet d'une grille spécifique. La grille actuelle ne me semble pas adaptée aux études... ».

L'analyse des résultats par GAL mérite de mettre en œuvre les enseignements suivants :

- Les grilles de sélection sont jugées utiles par 100 % des répondants sur les GAL Pays Sources et Vallées et Cœurs des Hauts-de-France ;
- Les avis sont, en revanche, plus limités sur le GAL Pays de Thiérache.

La grille de sélection est-elle utile ?	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
OUI	100%	100%	50%	87%	89%	89%	91%	85%
NON			50%	13%	11%	11%	9%	15%

En synthèse, l'analyse des réponses ouvertes sur les points forts et les points faibles des comités de programmation fait ressortir les enseignements suivants :

- **Les points forts du comité de programmation :**



le meilleur de l'Europe dans vos projets



Le **travail opéré lors des COPROG afin d'accompagner les projets** : est cité 17 fois, « *L'étude des projets se fait à la fois d'une façon bienveillante et sérieuse.* » Les échanges avec les porteurs sont appréciés par les membres : « *L'écoute du porteur de projet, si besoin les conseils qui lui sont donnés. Pouvoir voir le projet en tant que tel sur place est très important.* ».« *Les auditions permettent de discuter avec les porteurs de projets et c'est une façon efficace de se rendre compte de leur implication* »

Faisant le lien, le **croisement des regards permis au sein de l'instance**, par la composition de comité mixant public et privé est identifié comme un point fort puisqu'il assure une montée en qualité /robustesse des projets (26 occurrences) : « *Les multi compétences des participants à la commission permettent des échanges constructifs sur les projets présentés.* » ; « *Pluralité des membres, implication forte des membres, pertinence des débats, qualité des échanges de divers horizons* » ; « *l'ouverture des débats, la pertinence, la représentation publique et privée variées.* » ; « *échanges entre élus, associations, acteurs privés* »« *Echanges intéressants entre les membres. La pertinence des 2 collègues public et privé pour un approche différente des dossiers. Une connaissance des porteurs de projets.* » ; «*Les membres sont issus de diverses formations, expériences et cela permet des échanges riches.* »

Le **travail réalisé en amont par l'équipe technique et l'animation proposé lors des comités sont également identifiés comme un point fort** (13 occurrences), car il assure une présentation fluide et complète des porteurs. Les membres disposent de l'ensemble des éléments de contexte afin de débattre par la suite et se faire un jugement objectif.

La **convivialité et la liberté de ton au sein des comités** est également apprécié par les membres répondants (4) « *Echanges/découverte/convivialité* » ; « *Convivialité et sérieux* » .

Enfin, le **rôle des membres des comités** et la connaissance du territoire et des initiatives en résultant constitue un point fort (13 occurrences) « *Connaissances des projets et des acteurs* »« *Action directe et concertée en lien avec les attentes du Pays* » , « *Animer le programme pour conforter la stratégie locale de développement au bénéfice de la population* » ; « *Diversifier l'offre de biens et services, les structurer* » ; « *connaissance de plus en plus précise du développement de mon territoire* » ; « *Participation au développement du territoire* ».

- **Les points faibles / difficultés rencontrées :**

Sur cette dimension, les répondants à l'enquête ont identifié 7 types de freins et/ou difficultés rencontrées :

- L'atteinte du double quorum est citée en priorité (6) ;
- Faiblesse des présentations des porteurs de projets (3) ;
- Manque de « vision globale » (3) ;
- Absence de retour d'expérience sur les projets (visite, bilan ...) - (4) ;
- Comité de programmation perçu comme une « chambre d'enregistrement » (3 occurrences) ;
- Manque de communication vis-à-vis du grand public et des bénéficiaires (3) ;
- Temps dédiés aux débats trop courts (4) ;

Des comités de programmation qui jouent un rôle important pour les porteurs de projets

Rappel de la question : Quel est, selon vous, l'intérêt du comité de programmation pour les porteurs de projets ? attribuez une note de 1 à 4, 4 étant la valeur positive maximale :

Intérêt du comité de programmation pour les porteurs de projets	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Note Moyenne (sur 4)
Mieux orienter les porteurs de projets (sur le plan administratif, réglementaire...)	5	11	45	36	3,15
Améliorer les projets (qualité, ambition du projet, éco-conditionnalité, sécurisation du plan de financement...)	4	9	43	42	3,26
Favoriser la mise en réseau	3	21	45	27	3
Donner de la visibilité au projet	4	17	47	29	3,04
Pas d'intérêt spécifique	33	14	7	2	1,61

Selon les répondants à l'enquête, **l'intérêt du comité de programmation pour les porteurs de projets est particulièrement fort sur la conception des projets** via l'amélioration des projets et l'orientation des porteurs de projets (sur le plan administratif, réglementaire). Le rôle des comités de programmation sur la visibilité du projet et la mise en réseau est également particulièrement souligné.

Intérêt du comité de programmation pour les porteurs de projets	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Mieux orienter les porteurs de projets (sur le plan administratif, réglementaire...)	2,8	3,56	3,12	3,13	3,05	3,44	3	3,15
Améliorer les projets (qualité, ambition du projet, éco-conditionnalité, sécurisation du plan de financement...)	2,8	3,67	3,24	3,5	3,21	3,47	2,7	3,26
Favoriser la mise en réseau	3,27	3,22	2,75	3,25	2,84	3	2,78	3
Donner de la visibilité au projet	3	3,22	2,94	3,25	3,05	3,19	2,5	3,04
Pas d'intérêt spécifique	2	1	2	1,33	2	1,27	1,57	1,61

5. Avis sur les impacts et la plus-value du LEADER sur le territoire

Des impacts et effets limités

Rappel de la question : Quels sont les principaux résultats/impacts que vous observez sur votre territoire en lien avec LEADER ? Consigne : notez de 1 à 4 selon l'intensité de l'impact :

Au regard des résultats et des notes moyennes attribuées, selon les membres des comités de programmation, les résultats et impacts sur les territoires en lien avec LEADER apparaissent divers et relativement homogènes.

Les **principaux résultats / impacts observés sur les territoires** semblent, toutefois, se concentrer autour de la **dynamisation de l'économie locale**, de **l'amélioration du cadre de vie par une offre de services et d'activité équilibrée, coordonnée et innovante** et d'une **plus grande visibilité des territoires et de leurs ressources**. A l'inverse, **les impacts du programme sur les habitudes et comportements des habitants** s'observent peu ou moins.

Résultats et impacts observés sur les territoires selon les membres des Coprog	Note moyenne (sur 4)
Augmentation de la fréquentation touristique et excursionniste	2,36
Une visibilité accrue des territoires et de leurs ressources	2,65

Une amélioration du cadre de vie par une offre de services et d'activité équilibrée, coordonnée et innovante	2,75
Une dynamisation de l'économie locale	2,77
Une prise de conscience des habitants	2,03
Une économie agricole maintenue et renforcée	2.38

Résultats et impacts observés sur les territoires selon les membres des Coprog	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Augmentation de la fréquentation touristique et excursionniste	2,27	2,57	2,47	2,87	1,94	2,2	2,36	2,36
Une visibilité accrue des territoires et de leurs ressources	3	2,67	2,47	2,87	2,33	2,76	2,55	2,65
Une amélioration du cadre de vie par une offre de services et d'activité équilibrée, coordonnée et innovante	2,91	3,33	2,6	2,53	2,89	2,63	2,55	2,75
Une dynamisation de l'économie locale	3,27	2,89	2,64	2,67	2,95	2,44	2,63	2,77
Une prise de conscience des habitants	2,45	1,57	2,27	2,07	2,16	1,82	2,27	2,03
Une économie agricole maintenue et renforcée	2,72	1,86	2,55	2,67	2,56	2,06	2,55	2.38

Un effet amplificateur du dispositif particulièrement marqué

Rappel de la question : Quels sont, selon vous, les principaux effets du programme et/ou de l'aide Leader sur les projets ? notez de 1 à 4 selon l'intensité de l'effet :

Selon les répondants, **l'effet le plus fort du programme et de l'aide LEADER sur les projets est un effet dit « amplificateur »**. Ce constat est partagé sur l'ensemble des GAL. Bien que jouant un rôle positif, les effets « accélérateur » et « déclencheur » semblent plus faibles.

Avis sur l'attractivité et la plus-value LEADER	Note Moyenne (sur 4)
Déclencheur	2,77
Amplificateur	3,07
Accélérateur	2,86
Aucun effet	1,33
Effet négatif	1,25

Avis sur l'attractivité et la plus-value LEADER	Pays de Sources et Vallées	PETR Cœur des Hauts de France	PETR Pays de Thiérache	Sud de l'Aisne	Association Pays Compiégnois	Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette	PETR du Grand Beauvaisis	Moyenne
Déclencheur	2,9	3,22	2,56	2,63	2,61	3	2,72	2,77
Amplificateur	3,29	3	3,06	2,88	2,94	3,5	2,81	3,07
Accélérateur	2,9	3,13	2,69	2,87	2,84	3	2,7	2,86
Aucun effet	1,33	1	1,11	1,5	1,4	1,22	1,63	1,33
Effet négatif	1,67	1	1,11	1,17	1,4	1	1,5	1,25

De manière plus qualitative, au regard des réponses ouvertes, **l'effet amplificateur** s'est traduit par **la mise en réseau**, le **développement de partenariat dans la mise en projet** « Gain de temps grâce à l'accompagnement ; Mise en réseau ; Informations données » et également la montée en gamme permis par l'octroi de l'aide.

La **dimension financière** fait consensus auprès des membres des comités de programmation (24 occurrences), et permet de débloquer le financement, ce qui, *in fine*, déclenche la réalisation des projets.

Par ailleurs, **le passage en COPROG** (4 occurrences) ainsi que **l'accompagnement opéré par les équipes techniques** (14 occurrences) sont identifiés comme sources de plus-value, permettant de consolider les projets, les étoffer mais également **d'accélérer la réalisation**, par l'appui technique et l'expertise apportés par les membres.

La **lourdeur et les délais d'instruction et de paiement** constituent les principaux freins et engendrent des effets négatifs selon certains membres, en limitant la plus-value du dispositif « *Le décalage entre le dépôt de la demande et l'obtention de l'enveloppe (dont le montant est incertain avant la décision) limite l'effet 'déclencheur' du programme : le porteur du*

projet doit avant tout chercher d'autres sources de financement, s'il veut mettre en place son projet en temps et en heure » ; « Leader permet un financement et le coup de pouce, mais la lourdeur administrative et la lenteur de la démarche peut vite devenir un frein et un ralentisseur. »

6. Perspectives

En termes d'accompagnement de projet l'analyse des réponses fait, en premier lieu, ressortir **une satisfaction des membres des comités de programmation concernant l'accompagnement et la qualité de l'accompagnement proposé par les équipes techniques des GAL** : « *L'accompagnement des projets est indispensable.* » **Un des enjeux est de maintenir les équipes et compétences en place et notamment de « renforcer l'équipe pour gérer l'afflux de projets et de financements ».**

Les axes de progrès identifiés concernent principalement trois volets :

- **Le renforcement de l'accompagnement des porteurs de projets en amont**, via la mise en place de moyens humains et financiers plus forts dans les territoires, afin de les accompagner à définir / concevoir un projet en pleine cohérence avec les besoins du territoire : « *être plus près des porteurs en amont du dépôt de dossier de façon à garantir l'aboutissement de la démarche jusqu'au bout* » « *Le personnel est indispensable. Il faut développer l'équipe.* »
- **Impliquer davantage les membres du COPROG** : « *appel aux compétences d'un ou plusieurs membres du comité* »
- **Aller vers une simplification dans le montage administratif des dossiers pour fluidifier le dépôt des demandes et ainsi permettre une programmation efficace** « *Simplifier les démarches administratives envers les porteurs de projets afin qu'ils se focalisent au maximum sur ce dernier* ».

En termes de sélection des projets, bien que les retours sur les grilles de sélection soient positifs, des **pistes d'amélioration** sont identifiées :

- **Renforcer la part de projet privés et soutenir les démarches collectives, orienter / donner plus de place aux petits projets** qui s'avèrent souvent ambitieux et nécessaires pour un privé, une association ou une petite collectivité. « *Plus d'intérêt pour les dossiers présentés par les petites communes* »
- **Simplifier / rendre plus lisibles les critères de sélection** qui peuvent être « peu compréhensibles » et peu en rapport avec les réalités / thématiques des stratégies ».
- **Renforcer la sélection et prioriser les dossiers** : « *Plus de rigueur dans la sélection et la notation.* » « *Un peu plus de sélection à travail une notation plus détaillée et plus sévère.* ». Notamment « *prioriser les aspects liés à la dimension territoriale et multi partenariale de façon à avoir un rayonnement plus significatif* » « *favoriser les projets collectifs* ».
- **Prendre en compte la dimension environnementale des projets ainsi que la durabilité** : « *prise en compte des changements climatiques et de leurs impacts* », « *projets ayant un impact positif sur l'environnement* »,

« une étude plus approfondie du financement et que chaque projet apporte un minimum d'apport. Une étude plus approfondie de la durabilité du projet ».

- **Développer la sélection par appel à projet.**

En termes de mobilisation des membres, plusieurs enjeux et propositions ont été avancées pour renforcer la mobilisation au sein de ces instances :

- **Renforcer/soutenir la mobilisation et l'implication des membres** : La mobilisation et l'assiduité des membres notamment des privés représente un enjeu prioritaire, à ce titre, différentes pistes sont proposées par les membres :
 - Le recours à la Visio conférence peut être une modalité facilitante l'implication au regard des problématique d'éloignement géographique ;
 - Le renforcement du rôle des membres par « *Faire participer plus de membres du comité à la sélection et à l'accompagnement des projets* » pourrait également renforcer le sentiment d'utilité de ces derniers et donc consister en un levier d'implication. La mise en place de pré-comité ainsi qu'une diffusion des projets le plus en amont possible des COPROG pourraient renforcer le rôle d'accompagnateur des membres et le sentiment d'utilité des membres lors des COPROG ;
 - Organiser davantage de rencontre COPROG / porteurs de projets. En effet, certains répondants souhaiteraient pouvoir se déplacer au plus près du territoire et des porteurs de projets, afin de pouvoir en étudier les objectifs, le contexte, les impacts, voir les projets réalisés.
- **La lourdeur des COPROG**, qui peuvent « *durer jusqu'à une demi-journée* » entraînant une perte de « *concentration et écoute pour les derniers projets présentés* » est également identifié. **L'organisation de COPROG plus courts, plus allégés où davantage de temps est dédié au débat** pourrait être une solution bien que cette proposition implique une augmentation de fréquence de COPROG.
- Enfin les membres soulignent qu'il pourrait être pertinent d'accentuer **les efforts de pédagogie**, notamment auprès des nouveaux membres, permettant à l'ensemble des membres des comités de disposer du même niveau d'information et d'être opérationnel. Ce point est également un facteur favorisant l'implication des membres et leur capacité à promouvoir le programme, cette formation pourrait aboutir à ce que les « *membres du comité soient des meilleurs 'ambassadeurs'* » du programme.

Globalement, **l'amélioration de la fluidité et la simplification dans la gestion administrative des dossiers**, fait consensus chez les membres répondants. De même, **l'amélioration de la communication est identifiée comme un enjeu important**. Pour une part importante des répondants cette dernière doit être améliorée à tout niveau, afin de rendre le programme plus proche du terrain et de l'ensemble des acteurs : communiquer sur le programme LEADER, communiquer sur les projets soutenus, communiquer sur le rôle et fonctionnement d'un comité de programmation ...

7. Annexe :

REPARTITION DES MEMBRES DES COMITES DE PROGRAMMATION PAR GAL LEADER

#	Question	Nb.	%
2	De quel Groupe d'Action Locale LEADER êtes-vous membre du comité de programmation ?	117	100%
	GAL Pays de Sources et Vallées	14	11.97%
	GAL PETR Cœur des Hauts de-France	10	8.55%
	GAL PETR Pays de Thiérache	21	17.95%
	GAL du Sud de l'Aisne	16	13.68%
	GAL Association Pays Compiégnois	22	18.8%
	GAL Syndicat Mixte du Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette (ex Pays Chaunois)	22	18.8%
	GAL PETR du Grand Beauvaisis	12	10.26%